



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 118318

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'accueil des veufs et des veuves à l'ANPE. Les veuves et les veufs qui ne travaillent pas au moment du veuvage ont beaucoup de difficultés à trouver du travail. Aussi, il souhaiterait savoir si ces personnes pourraient faire partie des publics prioritaires de l'ANPE.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118318

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1478